



## Registre SCESp

## Numéro d'accréditation : SCESp 0101

Norme internationale : ISO/CEI 17065:2012  
Norme suisse : SN EN ISO/CEI 17065:2013

SCONRAIL AG  
Zürcherstrasse 41  
8400 Winterthur

Responsable : Heiko Germroth  
Responsable SM : Heiko Germroth  
Téléphone : +41 52 262 75 30  
E-Mail : <mailto:certify@sconrail.ch>  
Internet : <http://www.sconrail.ch>  
Première accréditation : 16.04.2007  
Accréditation actuelle : 27.08.2017 au 26.08.2022  
Registre voir : [www.sas.admin.ch](http://www.sas.admin.ch)  
(Organismes accrédités)

### Portée de l'accréditation dès le 27.08.2017

### Organisme de certification de produits, processus et services : constituants et sous-systèmes du système ferroviaire

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
<b>LOI FEDERALE</b>		
Loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF)	Sous-systèmes et systèmes complets pour les chemins de fer et des systèmes de transport guidés	Les documents suivants sont considérés en plus : Directives de l'OFT UTP Règles Techniques Normes Européennes EN Fiches UIC COTIF
Ordonnance sur la construction et l'exploitation des chemins de fer (O sur les chemins de fer, OCF)	Composants et produits pour applications ferroviaires	CUU Contrat uniforme d'utilisation des wagons Normes AAR Normes et règles des pays respectives
Dispositions d'exécution de l'ordonnance sur les chemins de fer (DE-OCF)	Maintenance du matériel roulant et de l'infrastructure	Les détails des règles et des normes se trouvent dans le document SCONRAIL CL 302  SCONRAIL est l'organisme notifié EU-numéro d'identification NB 1991



## Registre SCESp

## Numéro d'accréditation : SCESp 0101

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
<p><b>DIRECTIVES DE L'UE</b></p> <p>Directive 2008/57/CE relative à l'interopérabilité du système ferroviaire au sein de la Communauté (y compris révisions)</p>		<p><u>Modules d'évaluation de la conformité</u></p> <p>La « Décision n° 2010/713/UE relative à des modules pour les procédures concernant l'évaluation de la conformité, l'aptitude à l'emploi et la vérification CE à utiliser dans le cadre des spécifications techniques d'interopérabilité adoptées en vertu de la directive 2008/57/CE » définit les modules à utiliser pour toutes les STI</p> <p>Les détails des règles et des normes se trouvent dans le document SCONRAIL CL 302</p>
<p><u>STI CR (CONV)</u></p> <p>Spécifications techniques d'interopérabilité (STI) du système ferroviaire transeuropéen conventionnel (y compris révisions)</p>	<p>Infrastructure : STI-INF-CR - 2011/275/CE</p> <p>Energie : STI-ENE-CR - 2011/274/CE</p> <p>Sécurité dans les tunnels ferroviaires : STI-SRT - 2008/163/CE</p> <p>Contrôle-commande et signalisation : STI-CCS - 2012/88/UE</p> <p>Matériel roulant - wagons pour le fret : STI-WAG-CR - 321/2013/UE</p> <p>Locomotives et matériel roulant destiné au transport de passagers : STI-RST-CR - 2011/291/CE</p> <p>Personnes à mobilité réduite : STI-PRM - 2008/164/CE</p> <p>Matériel roulant - bruit : STI-NOI-CR - 2011/229/CE</p> <p>Applications télématiques au service des voyageurs : STI-TAP - 454/2011/UE</p> <p>Applications télématiques au service du fret : STI-TAF - 1305/2014/UE</p> <p>Composants d'interopérabilité et sous-systèmes du CR</p>	<p>Evaluation de la conformité et de l'aptitude à l'emploi pour l'utilisation des constituants d'interopérabilité (annexe IV de la directive 2008/57/CE)</p> <p>Procédure de vérification CE des sous-systèmes (annexe VI de la directive 2008/57/CE)</p> <p>Les détails des règles et des normes se trouvent dans le document SCONRAIL CL 302</p>



## Registre SCESp

## Numéro d'accréditation : SCESp 0101

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
<p><u>STI HS (GV)</u> Spécifications techniques d'interopérabilité (STI) du système ferroviaire transeuropéen à grande vitesse (y compris révisions)</p>	<p>Infrastructure : STI-INF-HS - 2008/217/CE</p> <p>Energie : STI-ENE-HS - 2008/284/CE</p> <p>Sécurité dans les tunnels ferroviaires : STI-SRT - 2008/163/CE</p> <p>Contrôle-commande et signalisation : STI-CCS - 2012/88/UE</p> <p>Matériel roulant : STI-RST-HS - 2008/232/CE</p> <p>Personnes à mobilité réduite : STI-PRM - 2008/164/CE</p> <p>Applications télématiques au service des voyageurs : STI-TAP - 454/2011/UE</p> <p>Applications télématiques au service du fret : STI-TAF - 1305/2014/UE</p> <p>Composants d'interopérabilité et sous-systèmes du HS</p>	<p>Evaluation de la conformité et de l'aptitude à l'emploi pour l'utilisation des constituants d'interopérabilité (annexe IV de la directive 2008/57/CE)</p> <p>Procédure de vérification CE des sous-systèmes (annexe VI de la directive 2008/57/CE)</p> <p>Les détails des règles et des normes se trouvent dans le document SCONRAIL CL 302</p>
<p><u>STI fusionnées (CR + HS) (CONV + GV)</u> Spécifications techniques d'interopérabilité (STI) du système ferroviaire dans l'Union européenne (y compris révisions)</p>	<p>Infrastructure : STI-INF - 1299/2014/UE</p> <p>Energie : STI-ENE - 1301/2014/UE</p> <p>Sécurité dans les tunnels ferroviaires : STI-SRT - 1303/2014/UE</p> <p>Contrôle-commande et signalisation : STI-CCS - 2016/919/UE</p> <p>Locomotives et matériel roulant destiné au transport de passagers : STI-LOC &amp; PAS - 1302/2014/UE</p> <p>Personnes à mobilité réduite : STI-PRM - 1300/2014/UE</p> <p>Matériel roulant - bruit : STI-NOI - 1304/2014/UE</p> <p>Applications télématiques au service des voyageurs : STI-TAP - 454/2011/UE</p>	<p>Evaluation de la conformité et de l'aptitude à l'emploi pour l'utilisation des constituants d'interopérabilité (annexe IV de la directive 2008/57/CE)</p> <p>Procédure de vérification CE des sous-systèmes (annexe VI de la directive 2008/57/CE)</p> <p>Les détails des règles et des normes se trouvent dans le document SCONRAIL CL 302</p>



## Registre SCESp

## Numéro d'accréditation : SCESp 0101

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
<p>Règlement (UE) 445/2011; Règlement de l'OTIF A 94-30/1.2012 (y compris révisions)</p> <p>Schéma de certification des ECM, version 1.0 du 28.10.2011 (y compris révisions)</p> <p>Schéma de certification pour les ateliers de maintenance, version 1.1 du 28.10.2011 (y compris révisions)</p> <p><b>REGULATIONS FOR UK</b> The Railways (Interoperability) Regulations 2011 No 3066 NNTR's &amp; National Processes</p>	<p>Applications télématiques au service du fret : STI-TAF - 1305/2014/UE</p> <p>Exploitation et gestion du trafic : STI-OPE – 2012/757/UE</p> <p>Composants d'interopérabilité et sous-systèmes du système ferroviaire dans l'Union européenne</p> <p>Planification, organisation et réalisation de l'entretien des wagons de marchandises</p> <p>COMBINED HIGH SPEED AND CONVENTIONAL RAIL Control-Command and Signaling (On board and Trackside) (Sub-systems), (Constituents)</p> <p>Energy (Constituents), (Sub-systems)</p> <p>Infrastructure (Constituents), (Sub-systems)</p> <p>HIGH SPEED RAIL ROLLING STOCK Rolling Stock (Constituents), (Sub-systems)</p> <p>CONVENTIONAL RAIL ROLLING STOCK/FREIGHT WAGON Rolling Stock/Freight Wagon (Constituents), (Sub-systems)</p> <p>CONVENTIONAL RAIL ROLLING STOCK/LOCOMOTIVE AND PASSENGER CARRIAGES Rolling Stock/Locomotive and Passenger Carriages (Constituents), (Sub-systems)</p> <p>CONVENTIONAL RAIL ROLLING STOCK/NOISE Rolling Stock (Noise) (Sub-systems)</p>	<p>Organisme de certification des ECM n° CH/30/0212/0001 (d'après la structure EIN selon le règlement 445/2011/UE et le règlement de l'OTIF A 94-30/1.2012)</p> <p>2008/57/EC Annex III Essential Requirements</p> <p>Designated Body Activity taking into account EA-2/17 document</p>



## Registre SCESp

## Numéro d'accréditation : SCESp 0101

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
	TRANSVERSE TSI SAFETY IN RAILWAY TUNNELS Safety in Railway Tunnels (Sub-systems)  TRANSVERSE TSI PERSONS WITH REDUCED MOBILITY Persons with Reduced Mobility (Constituents) (Sub-systems)	

Abréviation	Signification
AAR	American Association of Railways
CCS	Contrôle-Commande et Signalisation
CE	Communauté européenne
COTIF	Convention relative aux transports internationaux ferroviaires
CR / CONV	Système ferroviaire transeuropéen conventionnel selon 2001/16/CE
CUU	Contrat uniforme d'utilisation des wagons
EA	European co-operation for Accreditation
ECM	Entités chargées de l'entretien
EIN	European Identification Number
ENE	Energie
HS / GV	Système ferroviaire transeuropéen à grande vitesse selon 96/48/CE
INF	Infrastructure
LOC&PAS	Locomotives et matériel roulant destiné au transport de passagers
NB	Organisme notifié
NNTR	Notified National Technical Rule
NOI	Bruit
OFT	Office fédéral des transports
OPE	Exploitation et gestion du trafic
OTIF	Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires
PRM	Personnes à mobilité réduite
RST	Matériel roulant
SRT	Sécurité dans les tunnels ferroviaires
STI	Spécification technique d'interopérabilité
TAF	Applications télématiques au service du fret
TAP	Applications télématiques au service des voyageurs



## Registre SCESp

## Numéro d'accréditation : SCESp 0101

UE	Union européenne
UIC	Union internationale des chemins de fer
UK	Royaume-Uni
UTP	Union des transports publics
WAG	Wagon

\* / \* / \* / \* / \*